

Index AI : PRE01/402/2013
06 August 2013

Quinze familles roms se retrouvent à la rue et plusieurs autres risquent de subir le même sort

Les autorités roumaines doivent cesser immédiatement toutes les expulsions forcées et fournir une solution de remplacement aux familles roms qui viennent d'être évincées de chez elles, a déclaré Amnesty International après que 15 familles (au moins 60 personnes) se sont retrouvées à la rue à Baia Mare le lundi 5 août 2013.

« La situation de ceux qui ont dû quitter de force leur habitation est désespérée, et nombre d'entre eux, parmi lesquelles se trouvent des enfants en bas âge et des bébés, dorment maintenant dans des conditions très difficiles. Beaucoup ont raconté comment la police est arrivée avec des bulldozers pour détruire leurs maisons. Les autorités ne font toujours rien pour les aider, a déclaré Jezerca Tigani, directrice adjointe du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International.

« Nous sommes très inquiets pour les centaines de personnes qui restent dans le secteur. Il y a parmi elles des enfants qui risquent eux aussi d'être expulsés à tout moment. »

Le secteur de Craica, à Baia Mare, regroupe l'une des plus grandes communautés roms de Roumanie.

Le 2 août, une trentaine de familles ont reçu les ordres de démolition émanant de la police locale. Les autorités informaient les résidents que leurs habitations avaient été édifiées sans permis et devaient être démolis au plus tard le 5 août.

On leur aurait dit que s'ils démolissaient leurs logements, ils seraient autorisés à en construire de nouveaux dans une autre partie de Craica. Trois familles ont respecté les ordres de démolition mais aucune solution de relogement ne leur a été proposée et elles ne veulent pas ériger d'autres habitations de fortune de crainte d'être à nouveau expulsées.

La police et deux bulldozers sont toujours sur les lieux.

Cristina, une mère qui élève seule ses six enfants et qui dort désormais avec eux dans la rue, a dit à Amnesty International : « Cela fait 10 ans que je vis ici. Personne n'est venu en discuter avec nous. On a juste reçu les avis, c'est tout. Maintenant nous n'avons plus de toit. »

Depuis trois nuits, Maria, son compagnon et ses deux enfants dorment dans la rue. Leur maison a été démolie lundi 5 août, deux jours après qu'ils eurent reçu l'ordre d'évacuer les lieux.

« Nous dormons dehors. Il y a des rats et si le temps se dégrade nous n'avons nulle part où aller. Et il ne s'agit pas que de moi, il y a beaucoup de gens dans la même situation », a-t-elle ajouté.

« Ces expulsions sont prohibées par le droit international, que la Roumanie est tenue de respecter. Une expulsion ne peut avoir lieu qu'après consultation en bonne et due forme des personnes concernées, qui

doivent se voir proposer une solution de relogement convenable », a dit Jezerca Tigani.

Depuis 2010, Amnesty International et des organisations locales de défense des droits humains sont parvenues à empêcher un certain nombre d'expulsions dans le secteur.

En mai 2012, cependant, le maire de la ville a ordonné l'expulsion de la moitié des habitants, soit quelque 500 personnes, qui ont été relogées dans des conditions non satisfaisantes dans les bâtiments d'une usine chimique désaffectée.